[Darragon, François Louis]
Jacques Molai

JACQUES MOLAI,

GRAND-MAITRE

DES TEMPLIERS,

MÉLODRAME,

EN TROIS ACTES ET EN VERS.

SE TROUVE A PARIS,

Chez
- LEBOUR, Libraire, Palais du Tribunat, 2.e Galerie de bois, n.° 197;
- BARBA, Libraire, Palais du Tribunat, Galerie de bois, derrière le Théâtre Français, n.° 51.
- M.me MASSON, Libraire, rue de l'Échelle-St.-Honoré, n.° 10.

1807.

PERSONNAGES.

PHILIPPE-LE-BEL, Roi de France.

CHARLES, Comte de Valois, frère du Roi.

JEANNE, fille d'Othon, Comte de Bourgogne, mariée au Comte de Poitiers, 2.eme fils du Roi.

Jacques MOLAI, Grand-Maître des Templiers.

Guillaume NOGARET, } Ministres.
MARIGNY, } Ministres.

MATHILDE, Suivante de la Princesse.

RAYNAL, Commandant des Gardes du Roi.

L'INQUISITEUR.

Deux Adjoints à l'Inquiteur, personnages muets.

GARDES.

La Scène se passe à Paris, les deux premiers Actes dans le Palais du Roi, le troisième sur la place de la Cathédrale.

LETTRE

D'UN MEMBRE

DE L'INSTITUT DE FRANCE,

A L'AUTEUR DE CE MÉLODRAME.

J'ai lu, Monsieur, avec tout le charme que fait naître votre talent, et tout l'intérêt qu'inspire votre personne, le Mélodrame dont vous venez de me permettre la lecture : cet intérêt s'est accru, quand j'ai appris que cet ouvrage avait été fait il y a dix ans (*), c'est-à-dire à un âge où loin d'imiter les modèles de la scène française, on est très-heureux de savoir qu'ils existent et de balbutier leurs vers : il n'y a que votre modestie qui ait pu vous déterminer à l'oublier si long-tems dans votre porte-feuille.

Je me doute que, quand vous avez vu le succès brillant de la tragédie des *Templiers*, vous vous êtes applaudi un moment d'avoir évité une concurrence, qu'un esprit moins sage que le vôtre, dans l'âge où l'on ose tout, aurait recherchée : mais cette

(*) Le fond de cet Ouvrage était en effet dans mon porte-feuille depuis dix ans. Il n'en serait sans doute jamais sorti, si les instances d'un débutant au théâtre de la porte Saint-Martin, et l'espoir de lui être utile, ne m'eussent décidé à l'arranger en mélodrame, et à hasarder le sacrifice de mon amour-propre.

(*Note de l'Auteur.*)

concurrence au fond était illusoire : votre sujet n'est point celui des Templiers : l'ingénieux Renouard a embrassé dans son plan la destruction d'un ordre religieux, dont la politique ombrageuse d'un de nos rois voyait avec peine le crédit et les services : vous, moins ambitieux, vous n'avez exposé sur la scène que le magnanime Molai, mort sur l'échafaud quatre ans après cette catastrophe : il n'y a aucun rapport entre ces deux plans : l'une et l'autre pièce pouvaient réussir, et les deux athlètes couronnés s'embrasser sur le champ de bataille.

Mais permettez-moi de vous exposer ma pensée toute entière : je regrette qu'ayant imaginé une fable dramatique où règne un grand intérêt, et faisant à dix-huit ans des vers qu'on peut citer à quarante, vous soyez descendu à circonscrire votre talent jusqu'à faire un mélodràme.

A l'âge où l'imagination prend son premier essor, il faut tendre à tout ce qu'il y a de plus élevé ; il ne faut point connaître de limites, pour apprendre à les franchir : il faut avoir le courage de préférer une chute sur la scène française, à un triomphe au théâtre du mélodrame.

Qu'avez-vous gagné, je vous prie, à présenter votre muse timide et modeste sur le Boulevard Saint-Martin? J'ai sous les yeux la réponse de l'administration : *Nous avons entendu avec le plus vif intérêt la lecture de votre ouvrage : mais nous ne pouvons vous dissimuler que le caractère de ce Mélodrame est en général trop austère, pour nous convenir.*

La traduction de cette phrase dans la langue du goût est très-naturelle : il est tout simple, *quand on a entendu avec le plus vif intérêt la lecture d'une pièce*, et qu'on ne la reçoit pas, il est tout simple, dis-je, de penser que son plus grand

défaut, quand elle pouvait s'appeler une tragédie, est de n'avoir que le titre de mélodrame.

Ceci conduit à une réflexion bien amère sur la décadence très - prochaine du Théâtre Français (le premier assurément de l'Europe) dont nous sommes menacés (a).

Il n'existe qu'un seul théâtre, où l'homme de génie puisse lutter dans la scène tragique contre Voltaire, et l'homme de goût dans la scène comique, contre Regnard, Dufreny et Collin-d'Harleville : je ne nomme ici ni Racine ni Molière; car ils sont hors de pair : on se prosterne devant ces modèles, on ne se mesure point avec eux.

Mais ce théâtre encombré de chefs-d'œuvre n'est accessible qu'à un infiniment petit nombre d'élus. Le talent attend dix ans à sa porte pour être reçu, et souvent un aussi grand nombre d'années pour être joué : quelle ressource reste-t-il donc à un homme doué d'une belle imagination, dévoré du besoin de produire? Il faut qu'il rapetisse son talent, qu'il mette son génie en décorations et en machines, qu'il condamne la verve qui aurait produit *Tancrède*, ou *le Philinte de Molière* à se débattre obscurément sous les entraves du mélodrame.

Je ne connais qu'un moyen digne d'une grande nation qui se régénère plus que jamais : il a été indiqué depuis un siècle, il sourit à tous les hommes de goût, il a contribué à la grandeur du siècle de Louis XIV : c'est l'érection d'un théâtre

---

(a) Il y a plus de trente ans que des Cassandre plus ou moins accrédités nous prophétisent cette espèce de ruine de Troye : voyez sur-tout les mémoires de Larive, de Grand-Menil, et de Cailhava, qui plus voisins de nous n'ont pu encore être oubliés.

sinon rival, du moins émule de la scène française, qui en adoptant des pièces conçues et écrites avec soin, comblerait l'intervalle incommensurable qui se trouve aujourd'hui entre le théâtre à privilège exclusif, sur lequel on joue *Cinna*, *Iphigénie* ou *le Misantrope*, et des tréteaux décorés du Boulevard où l'on est obligé de payer un machiniste, ou de soudoyer des Jeannots, pour obtenir à une tragédie la permission de se montrer clandestinement sous le nom de mélodrame.

J'aurais bien d'autres vues en ce genre à présenter à un public d'élite, avide de renouveler ses plaisirs sans les dégrader : mais il faudrait un autre cadre à mon tableau; d'ailleurs vous avez un goût pur, et ce goût vous inspirera comme moi : je finis, en vous rappelant un conte arabe qui en vaut bien un autre : Mahomet qui avait besoin d'exalter l'imagination de ses disciples, à genoux devant une montagne, disait : « j'ai la foi qui la transporte, et je lui ordonne d'accourir à ma voix : » la montagne cependant ne faisait aucun mouvement : alors prenant son parti : « mes amis, dit le prophète, la montagne m'a parlé, et il faut aller au devant d'elle ».

La scène française est ici la sainte montagne : croyez-moi, n'aspirez qu'à elle, ne travaillez que pour elle, et rappelez-vous que plus heureux que Mahomet, Voltaire, à l'âge de vingt ans, la vit s'abaisser devant lui.

Erratum. Pag. 15, vers 12, au lieu de *prévoir*, lisez *prévenir*.

JACQUES MOLAI,

GRAND-MAITRE

DES

TEMPLIERS.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente une salle du Palais de Philippe-le-Bel. Un trône est au milieu.

SCÈNE PREMIÈRE.

NOGARET, MARIGNY.

NOGARET.

Il luit enfin ce jour qu'attendait ma vengeance,
Et qui doit de Philippe affermir la puissance!
Après avoir détruit de nombreux ennemis,
De leur chef, de Molai, le sort m'est donc remis!

D'un sang qui m'outragea, d'un sang que je déteste,
Ce jour, cher Marigny, verra couler le reste;
Oui, lançant à mon gré les foudres de la loi,
Je vais venger mon nom, je vais servir mon Roi.

MARIGNY.

D'une juste vengeance, il se peut qu'en votre âme
Quelque injure cruelle alimente la flamme,
Mais, faut-il, Nogaret, pour couronner vos vœux,
Sacrifier un sang illustre et généreux?
Je sais jusqu'à quel point Philippe vous estime,
Je sais que son Ministre et son conseil intime,
Vous dirigez son bras en gouvernant son cœur;
Mais toujours la clemence honora le vainqueur.

NOGARET.

Moi, pardonner!.... jamais.... d'une implacable injure
Je sens à chaque instant se rouvrir la blessure;
O d'un père chéri, mânes appaissez-vous,
Le chef de vos bourreaux va tomber sous vos coups.

MARIGNY.

Quoi! Seigneur! la vengeance et non pas la justice,
Des Chevaliers du Temple ordonna le supplice!
Et, lorqu'on a creusé l'abyme sous leurs pas,
Vous saviez que, flétris par un honteux trépas,
Ils étaient innocens!

NOGARET.

Seigneur, je puis sans crainte
M'expliquer avec vous et bannir la contrainte;
Tous les deux au Monarque attachés par le sort,
Moi, chef de son conseil, et vous de son trésor,
Même intérêt nous lie; une étoile commune
Fait rouler sous nos pas le char de la fortune,
Voilà sur quelle foi, voilà sur quel garant,
Je vais vous révéler un secret important.

Quoique d'un sang obscur, j'ai conçu, dès l'enfance,
Le désir des grandeurs et de l'indépendance.
Nourri dans un climat où l'on porte en naissant
De fortes passions le germe tout puissant,
Jeune encor je sentis s'allumer en mon âme,
D'un brillant avenir la dévorante flamme :
Bientôt je débrouillai dans le cahos des lois,
Et les devoirs du peuple et les devoirs des Rois,
Puis tournant mes regards vers ma triste patrie,
Je gémis des abus dont elle était flétrie;
J'en cherchai les auteurs.... mes yeux bientôt ouverts
Se fixèrent sur Rome écrasant l'Univers,
Et mon cœur agité d'une haine naissante,
Dévorait en secret sa fureur impuissante,
Quand des prêtres enfin le pouvoir dangereux
Souleva l'Albigeois qu'ils rendaient malheureux,
Que leur cupidité plongeait dans l'indigence,
Et qui ne demandait que paix et tolérance.
Mais qu'il lui fut fatal ce légitime effort !
Tout plia sous le fer du barbare *Montfort ;*
Rome parle, il immole à ses haches sanglantes
Jusqu'au pied des autels les victimes tremblantes ;
Beauté, talens, vertus, richesse, pauvreté,
Tout éprouve les coups de sa férocité :
Les enfans, les vieillards, les filles et les mères,
Une heure voit périr des familles entières :
Immolés les derniers les pères expirans,
Tombent amoncelés sur leurs fils palpitans,
Et de leur sang enfin une coupe fumante
Soulage les bourreaux de leur soif dévorante....
Et de honte et d'horreur ce souvenir affreux
Sur mon front indigné fait dresser les cheveux.

MARIGNY.

O crimes inouis !

NOGARET.

Voici le plus funeste :
De ces infortunés un déplorable reste
Proscrit de toute part, partout persécuté,
Court chez les Templiers chercher sa sûreté.
Mon père est à leur tête : on se presse, on espère
Trouver dans cet asyle un abri salutaire.
Espérance fatale ! horrible trahison !
On les reçoit, dès-lors le Temple est leur prison,
Sans pitié, sans égards, on les charge de chaînes,
Et déjà condamnés par des lois inhumaines,
Ces malheureux livrés aux poignards de Montfort,
Mon père le premier, sont conduits à la mort !
Un bûcher....

MARIGNY.

O tourment !

NOGARET.

Dites plutôt, ô rage !...
Hélas ! il me fallut dévorer cet outrage,
Dans mon sein déchiré cacher ce souvenir,
De haine, de regrets, long-tems l'entretenir,
Attendre en frémissant le jour de la vengeance....
Il arriva.... bientôt d'une mortelle offense
Le Roi, dont je devins le secret confident,
M'ordonna de tirer un exemple éclatant ;
Je portai ses fureurs au sein de l'Italie,
Et Boniface enfin, trouva dans Agnanie,
Le prix de son audace, et le gouffre fatal
Où périt à jamais l'orgueil pontifical.
Ce n'est pas tout.... Je sus par une adresse extrême
A ma propre vengeance unir le Roi lui-même.
Des prélats assemblés pour faire un nouveau choix.
Philippe par mes soins fait acheter les voix ;

Et bientôt à son gré maîtrisant le Conclave,
Des caprices de Rome au lieu d'être l'esclave,
Il lui dicte des lois qui fixent notre sort,
Et que l'heureux Pontife accepte avec transport.
De leur traité secret la clause la plus chère
Fut celle qui vengeant les mânes de mon père,
De tous les Templiers assura le trépas.

MARIGNY.

Quel horrible traité !

NOGARET.

Je ne m'en défends pas :
Mais sans approfondir l'horreur de ce mystère,
Le premier des devoirs est de venger son père.

MARIGNY.

Et n'est-il pas vengé par leur sang répandu ?
Le voile de la mort sur l'Ordre est étendu,
Et des rives du Tage aux bords de la Tamise,
Aux vœux que vous formez la vengeance est soumise.

NOGARET.

Molai respire encor.

MARIGNY.

Il est si malheureux !

NOGARET.

Soyez moins aveuglé.

MARIGNY.

Soyez plus généreux.

NOGARET.

Quoi, Seigneur, vous voulez qu'affrontant la fortune
Je suive imprudemment une route commune,
Où seul et sans secours mes pas mal affermis
Peuvent un jour trouver de puissans ennemis ?
Regardez Gaweston aux bords de la Tamise,
Labrosse en notre cour, Urséole à Venise ;

Le rang où le destin les avait élevés
D'un revers flétrissant les aurait préservés,
Si, mettant à profit leur faveur passagère,
Ils eussent conservé leur premier caractère ;
Un arc perd sa vigueur dès qu'il est détendu,
Le courage peut tout ; qui fléchit est perdu.

MARIGNY.

Valois opposera, Seigneur, à vos mesures
Des moyens plus puissans et des armes plus sûres :
Vous savez qu'à Poitiers, le fils même du Roi
De défendre Molai s'est imposé la loi,
Et qu'ici son épouse, attentive à lui plaire,
En faveur du Grand-Maître invoque aussi son père ;
Vertueuse et sensible, à ses charmes vainqueurs
Jeanne, vous le savez, enchaîne tous les cœurs.
Son affabilité qu'embellit sa jeunesse,
Sa bonté, sa candeur, tout en elle intéresse :
Et si de tant d'appas qui doivent l'enivrer
Son époux qui l'adore a pu se séparer,
Jugez quel intérêt il porte à la défense
De l'homme qu'aujourd'hui poursuit votre vengeance.

NOGARET.

J'ai su tout prévenir ; par un ordre secret
Près du Pape à Poitiers un envoyé discret
Balance de Valois l'influence suprême,
Et bientôt.... mais voici cet envoyé lui-même.

MARIGNY.

Je vous laisse : au Conseil je vais me réunir.

NOGARET.

Un instant avec lui je vais m'entretenir :
Il a ma confiance, et je sais que son zèle
Servira les projets qu'à vous seul je révèle.

SCÈNE II.

NOGARET, RAYNAL.

NOGARET.

Quoi! vous dans ce palais! d'un retour aussi prompt
Hâtez-vous d'éclaircir le mystère profond,
Répondez, cher Raynal, à mon impatience.

RAYNAL.

Honoré jusqu'ici de votre confiance,
Au rang de chevalier par vos soins élevé,
Mon zèle à vous servir est assez éprouvé:
Il ne se dément point; c'est lui qui me ramène
Du palais de *Clément* aux rives de la Seine;
De nos efforts, Seigneur, nous perdons tout le fruit:
Molai va triompher; le Pontife séduit
A l'héritier du trône accorde enfin sa grâce.

NOGARET.

Ciel! comment prévoir le coup qui me menace?

RAYNAL.

Philippe autour de lui va réunir sa cour.
Le message secret que j'apporte en ce jour,
Du Souverain Pontife annonçant l'indulgence,
Du Monarque lui-même invoque la clémence;
Jeanne de son époux seconde les efforts,
Et pourvu que Molai confesse tous ses torts,
Il est libre....

NOGARET.

Raynal, à quelle heureuse adresse
Devez-vous ces secrets?

RAYNAL.

Chargé pour la Princesse,

D'un écrit qu'à Poitiers son époux m'a remis,
Ses gardes à ses yeux sans peine m'ont admis;
Habile à dissiper sa méfiance extrême,
De ce billet, Seigneur, tracé par elle-même,
J'ai tout appris.

NOGARET (*prend le billet et lit.*)

» Si votre ardeur est égale à la mienne,
» Partez, Seigneur; il faut que cette nuit
» Auprès de moi vous soyez introduit;
» Et sans témoins que je vous entretienne.
(*A Raynal.*) Raynal, à ne servir que moi,
Il faut à l'instant même engager votre foi.

RAYNAL.

Puisse votre fureur justement irritée,
Me frappant d'une mort infâme et méritée,
Dans la nuit du tombeau m'engloutir à jamais,
Si l'on me voit trahir le serment que je fais,
De remplir mes devoirs, de signaler mon zèle,
Enfin de me conduire en serviteur fidèle!

NOGARET.

Il me suffit.... à qui portiez-vous ce billet?

RAYNAL.

Au frère de Molai.

NOGARET.

Cet important secret....

RAYNAL.

N'est connu que de moi....

NOGARET.

Puisqu'il est sans adresse,
Ce précieux billet me livre la Princesse.

RAYNAL.

Dans vos projets, Seigneur, je puis mieux vous servir,
L'écrit de son époux dont j'ai su me saisir,

Du Monarque irrité provoquant la colère,
Peut effacer en lui tout autre caractère.

(On entend la musique.)

NOGARET.

On vient.... contraignons-nous : ces sons harmonieux
Annoncent que le Roi s'avance vers ces lieux.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, LE ROI, LE COMTE DE VALOIS, JEANNE, MARIGNY, GRANDS DE LA COUR, SUITE, GARDES.

Cette entrée doit être solemnelle et accompagnée d'une musique majestueuse. Nogaret et Raynal se sont réunis au cortège. Le Roi prend place sur le trône : les Officiers se placent chacun à son rang.

LE ROI, *assis sur son trône.*

O vous, dont les conseils, le courage et le zèle,
De votre amour pour moi sont le gage fidèle,
Princes, sujets, amis, vous allez dans ce jour
Recevoir de mes mains le prix de cet amour.
Un roi juste est heureux : je le serai...

(A Nogaret.)
Guillaume,

De la splendeur du trône, et des soins du royaume
Sur vous jusqu'à ce jour je me suis reposé ;
D'un crédit absolu loin d'avoir abusé,
Vous avez, en sauvant ma gloire et ma puissance,
Acquis des droits sacrés à ma reconnaissance.
Du Pontife Romain réprimant les excès,
Et de son influence arrêtant les progrès,

C'est peu d'avoir fait taire une indigne querelle,
Ministre courageux, du trône appui fidèle,
Revendiquant des droits usurpés par l'autel,
Vous avez soumis Rome au pouvoir temporel,
Et d'un joug oppresseur l'État désormais libre
Peut renvoyer sa foudre aux rivages du Tibre.
Si du sort envers vous les torts sont effacés,
C'est sans doute beaucoup, mais ce n'est point assez:
Un Monarque éclairé, jaloux de sa puissance
Honore le talent bien plus que la naissance.
Un zèle courageux vous fit mon Chevalier,
Pour prix de vos travaux soyez mon Chancelier.

NOGARET.

Sire, de mes efforts le prix le plus insigne,
C'est que d'un tel honneur vous m'ayez jugé digne,
Parmi tant de sujets que d'illustres ayeux
Autant que leurs vertus distinguent à vos yeux.
Mais, Sire, vos bienfaits, quoiqu'ils soient légitimes
Ne trouvent pas toujours des juges magnanimes...
Je serai plus heureux, faisant moins de jaloux,
Si vous m'approchez moins et du trône et de vous.

LE ROI.

Soyez mon Chancelier, je le veux, je l'ordonne:
Ce titre glorieux que votre Roi vous donne
Appartient au mérite et non pas aux ayeux;
Faites par ce seul mot taire les envieux.

NOGARET, *recevant les sceaux.*

Il est doux d'obéir, quand la toute-puissance
Par de si grands bienfaits dicte l'obéissance:
Mais, Sire, mon respect, mon zèle et mon amour
N'attendaient pas le rang où je monte en ce jour.

LE ROI, *à Marigny.*

Marigny, pour donner un prix à vos services,
J'attends que vos efforts, sous de meilleurs auspices,

De mon crédit éteint rétablissent l'éclat,
Et vous fassent nommer le sauveur de l'État.

(Au Chancelier.)

Chancelier, de Raynal récompensez le zèle;
Il est juste, et je veux que tout sujet fidèle
Soit heureux, quand son Roi réunit à jamais
Les lauriers de la gloire aux myrthes de la paix.

(A son frère.)

Et vous, de mes États défenseur tutélaire,
Vous que j'aime à nommer du tendre nom de frère,
Charles, comment payer votre noble valeur?

CHARLES.

Sire, j'en ai le prix dans le fond de mon cœur.
Au camp, si d'un soldat je portai le courage,
Souffrez, qu'auprès de vous j'en tienne le langage.
Des sujets vertueux, fidèles et vaillans,
Et dont le crime unique était d'être opulents,
Ont subi sous vos yeux un infâme supplice:
Leur chef est dans les fers, et la même injustice
Sous le prétexte affreux de grossir vos trésors,
Dans votre âme séduite appelle les remords.
Deux siècles cependant avaient vu leur courage
Par le Ciel même armé contre le brigandage,
Et leur sainte milice, abondante en héros,
Des Chrétiens de l'Asie assurer le repos.
Sire, si les douleurs qu'enfantent les tortures,
Ont pu d'abord les vaincre, et les rendre parjures,
Ne les a-t-on pas vus, rappellés à l'honneur,
Soudain se retracter, abjurer leur erreur,
Et de la vérité respectables victimes,
La sceller de leur sang en héros magnanimes?
Ah! puisque leur vertu dans leurs derniers momens
Triompha de la mort, ils étaient innocens.

Qu'il me soit donc permis dans ce moment suprême
De réclamer pour eux, que dis-je? pour vous-même,
Oui, Sire, pour vous-même, un acte généreux:
Vous l'avez déjà dit; *un roi juste est heureux.*

NOGARET.

Sire, je l'avouerai, ce langage m'étonne:
Quoi! pour des factieux que le crime environne...

CHARLES.

Ces nobles Chevaliers et ces soldats pieux,
Furent toujours soumis et jamais factieux.

NOGARET.

Est-ce par piété que ces sujets rebelles
Ourdissaient en secret des trames criminelles?
Craignant que leurs complots n'effrayassent les cieux,
Dans des antres profonds, et loin de tous les yeux,
Du trône et de l'autel ces détracteurs austères
Se livraient sans reserve aux plus affreux mystères:
L'Éternel méconnu, son culte profané,
Le pouvoir avili, le trône condamné,
Voilà des Templiers la morale funeste,
Qui provoqua contre eux la colère céleste.
Ah! d'un masque imposteur trop long-tems revêtus,
Ces hommes ont brillé sous de feintes vertus:
D'un arbre qui porta des branches menaçantes
C'est peu d'avoir tranché les tiges renaissantes,
Tôt ou tard on le voit plus puissant et plus fort,
Si, sur le tronc lui-même on ne porte la mort.

CHARLES.

O de la politique adroite prévoyance!
Le sang qui reste encor peut demander vengeance
De ce sang qu'à grands flots vous avez répandu,
Il faut donc le verser!... (*au Roi.*) Vous l'avez entendu,
Sire, on veut dérober par des crimes factices,
De crimes trop réels les terribles indices:

» Frappons nos ennemis; mais en portant nos coups
» Plaçons toujours le trône entre le crime et nous.
Voilà ce qu'ils ont dit... Il leur faut des victimes
Pour couvrir les impôts sans doute illégitimes
Dont leur avide main pressura le Clergé.
Le peuple sous leurs poids est encor surchargé;
On l'écrase partout, et partout il murmure.
Que sont donc devenus ces trésors?

NOGARET, *bas à Marigny.*

Cette injure,
Marigny, sur vous seul appelle le soupçon.

CHARLES.

Sire, permettez-moi d'en demander raison.

MARIGNY.

Si vous me l'ordonnez, Sire, elle sera prompte.

LE ROI.

Des deniers de l'État sans doute on rendra compte;
Mais le jour où je fais éclater ma bonté
Par de pareils débats doit-il être agité?

(*Le Roi descend de son trône.*)

JEANNE.

Qu'il soit plutôt marqué par des traits de clémence:
J'ose aussi du Grand-Maître embrasser la défense,
Sire, le nom d'ami lui fut donné par vous,
Et la Religion, pour mon auguste époux,
En fit un second père au jour de son baptême;
Votre fils dans Molai voit un autre vous-même,
Il le voit poursuivi, proscrit, chargé de fers,
Jugez s'il doit trembler pour des jours aussi chers....

LE ROI.

Charles et vous, ma fille, annoncez-lui sa grâce;
Mais, je veux avant tout....

JEANNE.

Ah! que faut-il qu'il fasse?

Rien ne lui coûtera ; Sire, qu'exigez-vous ?
Je réponds de son zèle au nom de mon époux.

LE ROI.

Que Molai de ses torts fasse l'aveu sincère,
Et ses fers sont brisés.

JEANNE.

O clémence prospère !

LE ROI.

Puisse un orgueil fatal céder à l'amitié !
Dites-lui qu'avec vous mon cœur est de moitié ;
Qu'il sache qu'à son sort Philippe s'intéresse ;
Qu'il vienne partager, dans ce jour d'allégresse,
La fête préparée en faveur de la paix,
Dont mes peuples enfin vont goûter les bienfaits.

La musique reprend la marche, et le cortège sort dans le même ordre qu'il est entré. Marigny et Nogaret restent sur le théâtre.

SCÈNE IV.

NOGARET, MARIGNY.

MARIGNY.

Je demeure interdit....

NOGARET.

Quoique l'on puisse faire,
Je rendrai de Molai le trépas nécessaire ;
Mais il faut avant tout détruire ses appuis.

MARIGNY.

Comment ?

NOGARET.

En les perdant.

MARIGNY.

Les perdre ?

NOGARET.

Je le puis ;

Mais un grand coup d'État du succès est le gage.

MARIGNY.

Du crime ou du malheur encor l'affreuse image....

Terrible alternative !

NOGARET.

Inutiles débats !...

MARIGNY.

Soyons justes, Seigneur.

NOGARET.

L'abyme est sous nos pas :

Et pour l'un et pour l'autre il y va de la vie.

MARIGNY.

On peut braver la mort plutôt que l'infamie.

NOGARET, *avec contrainte.*

Vous ai-je proposé quelqu'acte flétrissant ?

MARIGNY.

Trouvez-vous quelque gloire à perdre un innocent ?

NOGARET.

L'intérêt de l'État l'exige pour victime.

MARIGNY.

L'État n'exige rien qui ne soit légitime.

NOGARET.

Étrange aveuglement ! ainsi, lorsque Valois
Contre vous dans ces lieux fait entendre sa voix,
Quand du bien de l'État enveloppant sa haine
Sa fureur contre vous éclate et se déchaîne,
Quand aux yeux du Monarque il vous rend criminel,
Si son courroux l'emporte, et que le sort cruel....

MARIGNY.

Seigneur, épargnez-moi ces présages sinistres....

NOGARET.

Protecteur de Molai, détracteur des Ministres,
Vous savez sur le Roi quel est son ascendant;
Marigny, prévenons le sort qui nous attend.

MARIGNY.

Quel est votre dessein?

NOGARET.

D'accuser la Princesse,
D'empêcher qu'au Grand-Maître elle ne s'intéresse.

MARIGNY.

Quoi! vous l'accuseriez....

NOGARET.

De trahir son époux.

MARIGNY.

Les preuves?

NOGARET.

J'en aurai.

MARIGNY.

Seigneur, que dites-vous?
Vous pourriez méditer un double sacrifice?
Ainsi donc l'injustice amène l'injustice!
Quels sentimens divers, dans mon cœur agité,
Portent l'inquiétude et la perplexité?
D'un noir pressentiment j'ai peine à me défendre.

NOGARET.

Eh! bien, à mes désirs, Seigneur, il faut vous rendre;
Quand le besoin commande, il n'est point de traité;
Crime ou vertu, tout cède à la nécessité.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

Même décoration qu'au premier Acte, à l'exception du trône.

SCÈNE PREMIÈRE.

JEANNE, MATHILDE.

JEANNE.

Le ciel à mes desirs se déclarant propice,
En faveur de Molai, signale sa justice :
Il est libre, Mathilde, et contre tout danger
Quelques efforts encor sauront le protéger.

MATHILDE.

Qu'avec facilité, l'on croit ce qu'on espère,
Madame! un sort fatal livre encor votre père
Aux conseils des pervers dont il est entouré.

JEANNE.

Quels que soient leurs conseils, mon plan est assuré;
Ils n'assouviront point leur barbare vengeance.

MATHILDE.

Quoi, madame! Molai, malgré son innocence,
D'un flétrissant aveu se souillant aujourd'hui,
Aux volontés du Roi consentirait?

JEANNE.

Qui? lui?

Lui se déshonorer! Garde-toi de le croire;
Les hommes de son rang prennent soin de leur gloire;
J'ai pour sauver ses jours de plus dignes moyens.

MATHILDE.

Il ne m'appartient pas de juger vos desseins,
Madame, mais en vain prendrez-vous sa défense;
En vain vous flattez-vous, malgré son innocence,
De l'arracher au sort dont le Temple est frappé?
Dans la proscription il est enveloppé,
Il ne peut éviter, qu'en s'avouant coupable,
D'un trépas infâmant le destin déplorable;
Et vous n'ignorez pas qu'à se laisser flétrir,
Jamais son noble front ne pourra consentir.
Hélas! dans les cachots cette victime auguste
Subit depuis sept ans le sort le plus injuste,
Attendant chaque jour qu'on l'en vienne arracher,
Pour finir son martyre au milieu d'un bûcher.

JEANNE.

Ah! Mathilde, voici la fatale journée
Où l'on verrait trancher sa triste destinée,
Si, dans son amitié secondant mon époux,
Des bourreaux déjà prêts je n'arrêtais les coups.

MATHILDE.

Comment espérez-vous le sauver du supplice?

JEANNE.

Aux ruses du Ministre opposant l'artifice,
Par l'espoir de l'aveu j'arrête sa fureur;
Et tandis que le Roi partageant cette erreur,
Délivre le Grand-Maître et l'invite à la fête,
Qu'en faveur de la paix avec pompe on apprête,
Son frère par mes soins introduit en ces lieux,
Profite du moment, l'enlève à tous les yeux,

Et des climats lointains les cachant l'un et l'autre...

MATHILDE.

Madame, songez-vous quel péril est le vôtre?

JEANNE.

Quand je sers l'innocence, est-il aucun danger
Qui puisse m'arrêter ou me décourager?
Mais on vient... C'est Raynal... Quelle morne tristesse
Est peinte sur son front!

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, RAYNAL.

RAYNAL, *avec mystère.*

Sommes-nous seuls, Princesse?

JEANNE.

Parlez, Raynal, quel trouble agite votre esprit?

RAYNAL.

Hélas! qu'avez-vous fait, et qu'avez-vous écrit?
Au frère de Molai j'envoyais votre lettre,
Et par un homme sûr je la faisais remettre,
Quand, sortant du Palais l'ombrageux Nogaret,
L'arrête, l'interroge et surprend son secret,
Votre lettre en ses mains aussitôt est remise,
Et mes regrets, Madame, égalent ma surprise.

MATHILDE.

O ciel! qu'ai-je entendu?

JEANNE.

De cette lettre, enfin,
Que pense le Ministre, et quel est son dessein?

RAYNAL.

De ses soupçons outrés je blâme l'injustice;
Mais d'une intimité cette lettre est l'indice,

Sur ce qui tient, Madame, à l'honneur de ses fils
Le Roi facilement reçoit tous les avis.
Nogaret, au devoir unissant sa vengeance,
Pourrait de cet écrit lui donner connaissance.

JEANNE, *avec fierté.*

D'une telle infamie on pourrait m'accuser!
Croirai-je qu'à ce point on osât m'offenser?

RAYNAL.

Princesse, je le crains: trop souvent l'apparence
Et de vagues soupçons ont perdu l'innocence.
Mais si du Chancelier flattant la vanité,
Vous-même lui disiez l'exacte vérité;
Je connais le respect qu'il a pour votre Altesse;
Je sais jusqu'à quel point votre honneur l'intéresse:
Gagnez sa confiance, épousez son parti,
Et cet écrit fatal demeure annéanti.

JEANNE.

Quelque horrible que soit le revers qui m'accable,
D'un infâme traité m'aurait-on cru capable?
Pense-t-on m'avilir pour sauver mon honneur,
Quand la paix la plus pure est au fond de mon cœur?
Je crains peu Nogaret: allez, qu'il me dénonce,
Voilà mon seul traité, portez-lui ma réponse.

(*Raynal sort.*)

SCÈNE III.

JEANNE, MATHILDE.

JEANNE.

Le traître ! avec quel art il versait dans mon cœur
De sa fausse pitié le poison séducteur !
Je n'en saurais douter, c'est lui qui m'a trahie.

MATHILDE.

Madame, comment croire à tant de perfidie ?

JEANNE.

Je ne m'y trompe point : il rampe près des grands ;
La feinte, tu le sais, est l'art des courtisans ;
A son propre intérêt, chacun d'eux s'abandonne,
Et le malheur ici n'intéresse personne.

MATHILDE.

Son zèle cependant...

JEANNE.

Crois-tu qu'il fût pour moi ?
Nogaret de son sort est chargé par le Roi,
C'est Nogaret qu'il sert.

MATHILDE.

Craignez donc tout, Madame,
Rien ne peut vous sauver de leur perfide trame.

JEANNE.

Quoique par ce revers ils semblent arrêtés,
Mes projets aujourd'hui seront exécutés ;
Oui, l'espoir du succès enflamme mon courage.
Il faut tout préparer pour un soudain voyage :
Mathilde, pour Poitiers nous partons cette nuit :
De ce départ sur-tout que nul ne soit instruit.
Pour sauver le Grand-Maître, en ce péril extrême,
Auprès de mon époux, je le conduis moi-même,

Et, déjouant ainsi leurs projets inhumains,
Je dérobe sa tête au fer des assassins.

MATHILDE.

Mais, Madame...

JEANNE.

Obéis...

MATHILDE, *à part en s'en allant.*

O dévoûment sublime!

SCÈNE IV.

JEANNE, *seule.*

N'espérez pas jouir du fruit de votre crime,
Ministres corrompus, j'arrêterai vos coups;
J'aurai pour moi le Ciel, mon cœur et mon époux.
De mon père excitant le fougueux caractère,
Ils pourront sur ma tête appeller la colère,
Mais loin qu'il m'intimide, un si profond danger
A de nouveaux efforts semble m'encourager.
O toi! de l'opprimé protecteur invisible,
Qui donnes aux vertus un charme irrésistible,
De tout ce qui respire arbitre souverain,
Qui tiens le cœur des Rois dans ta puissante main,
Si des infortunés tu fus toujours le père,
Accorde-moi, Grand Dieu, ton appui tutélaire...
On vient... C'est le Grand-Maître...

SCÈNE V.

MOLAI, JEANNE.

MOLAI.

Au déclin de mes jours,
Princesse, c'est donc vous qui prolongez leur cours!
Des décrets éternels respectant la justice
J'en avais déjà fait le triste sacrifice ;
Quand la vie est à charge on la perd sans regret,
Et pour les malheureux la mort est un bienfait.

JEANNE.

Ah! puisse désormais l'amitié la plus pure
Consoler votre cœur et fermer sa blessure!

MOLAI.

Que ce tendre intérêt m'offrirait des douceurs
S'il pouvait exister un terme à mes douleurs,
Par d'affreux souvenirs, si mon âme enchaînée
N'était jusqu'au trépas à souffrir condamnée!
Mais je n'attends plus rien des hommes ni du tems;
Tout est fini pour moi, j'ai perdu mes enfans...
Ah! si du moins leur sang utile à la patrie,
Pour elle eût arrosé les champs de la Syrie,
Et que du nom Chrétien l'éternel ennemi
L'odieux Sarrazin de terreur eût frémi;
Vous ne me verriez pas insensible à leur gloire
Par d'indignes regrets profaner leur mémoire :
Jaloux d'un tel destin, leur chef, avec orgueil,
De palmes, de lauriers ornerait leur cercueil,
Et fier de leur trépas ainsi que de leur vie,
A ces nobles martyrs il porterait envie....
Mais les infortunés!...

JEANNE.

D'un arrêt désastreux
Rejettez loin de vous le souvenir affreux.
Eh ! quoi, n'êtes-vous plus ce guerrier intrépide
Qui bravant le courroux d'un ennemi perfide,
Sur les rives du Nil, quoique chargé de fers,
A fait paraître un cœur plus grand que ses revers ?

MOLAI.

Si je portai des fers, ils étaient honorables,
Je n'en rougissois point: ils étaient préférables
Aux frivoles honneurs qu'on me propose en vain,
Pour prix du coup fatal qui m'a percé le sein.
Le Musulman du moins vit dans notre esclavage
Des plus nobles vertus le brillant assemblage,
Et de mes Chevaliers s'il creusait les tombeaux,
Ces tombeaux lui disoient: *ils sont morts en héros.*
Mais ici quel spectacle et quelle ignominie !
Dans des tourments affreux ils ont perdu la vie,
Et pour comble d'horreur, des plus lâches forfaits
Leur mémoire chargée est flétrie à jamais.

JEANNE.

Si de l'iniquité ces victimes augustes
Ont reçu dans nos murs les atteintes injustes,
Et si de leur trépas ces redoutables lieux
Doivent vous rappeller le spectacle odieux,
Pourquoi ne pas quitter un séjour si funeste ?

MOLAI.

Ni les tems, ni les lieux, quelqu'espoir qui me reste,
Ne pourront arracher de mon cœur ulcéré
Le trait empoisonné dont il est déchiré.

JEANNE.

Ainsi dans l'avenir rien ne vous intéresse !
Quoi ! Seigneur, vous pourriez céder à la faiblesse !

Vos enfants sont flétris par des crimes affreux
Que la postérité rejettera sur eux,
Et vous balanceriez à sauver leur mémoire,
A relever leur nom, à venger votre gloire ?

MOLAI.

Que dites-vous? Grand Dieu, vous savez si mon cœur
Fut jamais insensible à la voix de l'honneur !

JEANNE.

Ne balancez donc plus alors qu'il vous appelle !

MOLAI.

Qu'exige-t-il de moi ?

JEANNE.

Du courage et du zèle.
Écoutez-moi, Molai: quand j'ai brisé vos fers,
Pour conserver des jours qui me sont aussi chers,
D'un époux adoré fidèle mandataire,
J'ai tout fait pour fléchir la rigueur de mon père.
Mais de vos ennemis Philippe environné,
Par eux peut à vous perdre être encor entraîné.
De l'art du courtisan fesant leur seule étude,
Des forfaits sans remords ils prennent l'habitude;
Un premier crime mène aux plus grands attentats,
Et jamais le méchant ne revient sur ses pas ;
Enfin, vous le dirai-je? innocent ou coupable,
Ils vous ont accusé, leur haine vous accable,
Rien n'est sacré pour eux, et contre leur pouvoir
Vos efforts dans ces lieux ne sauraient prévaloir.
Il est un Tribunal plus puissant, plus auguste,
L'équité le préside et votre cause est juste.
Son chef est à Poitiers; mon époux près de lui
Contre vos oppresseurs fut toujours votre appui,

Il m'appelle, il m'attend, je pars cette nuit même;
Accompagnez mes pas.

MOLAI.

Providence suprême!
Ces accens enchanteurs me dictent-ils vos loix ?

JEANNE.

Oui, Molai, c'est le Ciel qui parle par ma voix;
Oui, ce départ soudain que l'amitié demande,
L'honneur vous le prescrit, et Dieu vous le commande.

MOLAI.

Dieu! l'honneur!

JEANNE.

A leur voix pourriez-vous résister?
Vous êtes libre, et rien ne doit vous arrêter.
Remplissez le devoir que le Ciel vous impose,
Au tribunal de Dieu défendez votre cause;
Là, de la vérité rallumant le flambeau,
D'un mystère odieux déchirez le bandeau,
Confondez l'imposture, et qu'enfin le Grand-Maître
Prouve qu'il est, qu'il fut toujours digne de l'être.

MOLAI.

Oui, je le prouverai, cette voix, ces accents,
D'un courage céleste embrâsent tous mes sens...
Partons...

JEANNE.

(*A part.*) Il est sauvé!

(*La musique se fait entendre et annonce que la fête va commencer.*)

MOLAI.

Mais la fête commence.

JEANNE.

J'ai fait, pour le départ, tout préparer d'avance,
Aux regards importuns, dérobons-nous, Seigneur;
(*A part.*) Sauver ses jours voilà la fête de mon cœur.

Ils sortent, les Danseurs entrent, et la fête commence.)

SCÈNE VI.

(Après que le ballet est exécuté, les Danseurs étant encore sur la scène, Raynal arrive à la tête des Gardes. Il ramène la Princesse qui traverse le théâtre, avec les expressions d'une douleur mortelle, et entre dans son appartement du côté opposé. Raynal resté sur le théâtre avec les Gardes, s'adresse aux Danseurs.)

RAYNAL, *aux Danseurs.*

Qu'on suspende soudain ces transports d'allégresse ;
Que chacun se retire et que la fête cesse.
Le Roi qui vous l'ordonne, et qui vient dans ces lieux,
Vous défend par ma voix, de paraître à ses yeux.
(Les Danseurs sortent.)

SCÈNE VII.

LE ROI, CHARLES, RAYNAL.

LE ROI, *à Raynal.*

Que du Palais la porte étroitement gardée
A mes Ministres seuls soit par vous accordée.
(Raynal fait sortir les Gardes et reste à la porte.)
(Le Roi à Charles.)
Digne sang des Valois, Charles, quand votre bras
Illustrait votre nom dans le champ des combats ;
Quand près de l'Océan vos armes tutélaires
De mes États surpris chassaient ces insulaires
Qui par l'ambition au parjure excités
Manquaient à chaque instant à la foi des traités ;

Quand aux bords de la Lys vos armes immortelles
Ramenaient sous mes loix des provinces rebelles,
Et que de leur fureur arrêtant seul le cours
Vous sauviez à la fois ma couronne et mes jours,
Tous ces succès brillants m'étaient moins nécessaires,
Charles, que ne le sont vos conseils salutaires.
Par un coup imprévu votre frère abattu,
Dans ce jour a besoin de toute sa vertu.
Mes peuples déchirés par les guerres civiles,
Mes trésors épuisés, mes vassaux indociles,
Ne sont pas les seuls maux dont mon cœur affligé
Par l'amour fraternel puisse être soulagé.

CHARLES.

Du bonheur près de vous quand tout goûte les charmes,
Mon frère, pour vous seul d'où naissent les allarmes?
Lorsque vous jouissez du fruit de vos travaux,
Qui pourrait de votre âme altérer le repos?
Londres renouvellant des trames impuissantes,
Provoque-t-elle encor vos armes triomphantes?
Où se livrant peut-être à de nouveaux excès,
Rome de vos États trouble-t-elle la paix!...

LE ROI.

Londres n'a pas encore oublié votre gloire,
Et Rome de mon nom conserve la mémoire;
Mes peuples, mes vassaux eux-mêmes sont soumis;
Mais hélas! il me reste encor des ennemis.
Jeanne...

CHARLES.

Que dites-vous?

LE ROI.

Qu'en lavant mon injure,
Il faut venger mon fils, punir une parjure.

CHARLES.

Grand-Dieu! Jeanne serait infidèle!...

LE ROI, *lui donnant la lettre.*

Lisez,

Connaissez mon malheur.

CHARLES.

Juste ciel !

LE ROI.

Prononcez,

Mon frère, et plaignez-moi.

CHARLES.

Cette lettre l'accuse,

Sire, il faut l'avouer; mais mon cœur se refuse
A supposer que Jeanne, outrageant son époux,
D'un père, d'un Monarque ait armé le courroux.
Oui, j'aurais jusqu'ici mal jugé la Princesse,
Ou son âme est encore exempte de faiblesse.

LE ROI.

Ah! sans doute, il faudrait pour soulager mon cœur,
Qu'un tel pressentiment ne fût point une erreur;
Mais, Charles, cette lettre et sa fuite soudaine,
D'un perfide complot sont la preuve certaine.

CHARLES.

Oui, ce départ que rien ne peut légitimer
Inspire des soupçons et doit nous allarmer;
Mais d'elle-même enfin nous pourrons tout apprendre
Avant de la juger, Sire, daignez l'entendre.

LE ROI, *à Raynal.*

Que Jeanne devant moi soit conduite à l'instant.

CHARLES.

Ah! Sire!.....

RAYNAL.

Dans ces lieux la Princesse se rend.

CHARLES.

Ne l'intimidez point par un front trop sévère.

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENS, JEANNE.

JEANNE, *tombant aux genoux du Roi.*

Mon père !

LE ROI.

Levez-vous ; ce n'est pas votre père
Qui vous appelle ici.

JEANNE.

Grand Dieu !

LE ROI.

C'est votre Roi :
Répondez.

CHARLES, *la relevant avec bonté.*

Levez-vous et soyez sans effroi.

LE ROI.

Quand mon fils n'écoutant que son amour extrême,
Plaça sur votre front l'espoir du diadême ;
Quand aux pieds des autels il devint votre époux,
Quels furent vos sermens ? que lui promîtes-vous ?

JEANNE.

Sire, je lui promis amour, obéissance,
Et mon cœur de ses feux lui jura la constance.

LE ROI.

Et votre cœur, Madame, a-t-il jusqu'à ce jour
Tenu les deux sermens de respect et d'amour ?

JEANNE.

Fière de son bonheur, de sa gloire jalouse,
Je n'oubliai jamais que j'étais son épouse.

LE ROI.

Et vous l'aimez toujours?

JEANNE.

J'en atteste le Ciel...

LE ROI.

N'achevez point, parjure, un serment criminel.

(*Il lui montre la lettre.*)

Connaissez-vous ces traits? quel est le téméraire
Sur qui doit retomber le poids de ma colère?
Nommez l'audacieux qui vous déshonora;
Au milieu des tourmens le traître expirera.

JEANNE.

Si cet écrit par vous est jugé condamnable,
Et qu'à vos yeux, Seigneur, il me rende coupable,
Punissez votre fille, ordonnez de son sort.

LE ROI.

Vous avez un complice; il mérite la mort,
Nommez-le...

JEANNE.

Juste ciel!

CHARLES, *à part.*

Je frémis.

LE ROI.

Cette lettre
Est sans adresse: à qui la faisiez-vous remettre?
Vous partiez cette nuit? où portiez-vous vos pas?
Qui vous accompagnait?... Vous ne répondez pas...
(*A part.*) O père infortuné! tout sert à la confondre.

JEANNE, *à part.*

Juste ciel! que résoudre, et comment lui répondre?

LE ROI.

Vous pouvez d'un seul mot désarmer ma fureur;
Je puis vous pardonner.

JEANNE.

Me pardonner!... Seigneur,

S'il vous était permis de lire dans mon âme...

LE ROI.

Détruisez le soupçon d'une coupable flamme,
Je veux enfin, je veux savoir la vérité,
Parlez; vous le pouvez avec sécurité.

JEANNE.

Sire, s'il est permis à l'innocence même,
De se troubler devant la Majesté suprême,
C'est quand d'une infamie horrible à supposer,
Des dehors spécieux paraissent l'accuser.
Hélas! tel est l'état où je me vois réduite!
Lorsqu'un père allarmé soupçonne ma conduite,
Et que tout à ses yeux semble m'humilier,
La vertu me défend de me justifier.

LE ROI.

Jeanne, que dites-vous?

JEANNE.

Ah! Sire, je m'égare...
Mon esprit est frappé, le trouble s'en empare:
Excusez-moi.

LE ROI.

Non, non, vous en avez trop dit,
Achevez, expliquez ce départ, cet écrit;
D'un père malheureux calmez l'âme agitée,
Ou craignez sa fureur par vous-même excitée.

JEANNE.

Sire...

LE ROI.

Point de détour.

JEANNE.

J'embrasse vos genoux.

LE ROI.

Vous m'avez outragé.

JEANNE.

Je suis digne de vous.

LE ROI.

Il faut me le prouver.

JEANNE, *se relevant avec dignité.*

Frappez votre victime.

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENS, NOGARET.

NOGARET.

Sire, jusqu'à cette heure un motif légitime
A pu seul me tenir éloigné de mon Roi :
J'ai fait, de sa prison, emmener devant moi
Le Grand-Maître arrêté par votre ordre suprême ;
Il partait pour Poitiers, où votre fils lui-même,
Après l'avoir soustrait à votre autorité,
Devait favoriser son infidélité.

LE ROI.

Se peut-il? quoi! mon fils favorisait un traître!
Chancelier, qu'à l'instant on juge le Grand-Maître.

(*Nogaret sort.*)

(*à Jeanne.*)

Vous, Madame, tremblez si vous quittez ces lieux,
Et sur-tout, gardez-vous de paraître à mes yeux.

(*Il sort avec Charles.*)

SCÈNE X.

JEANNE *seule.*

L'ai-je bien entendu! Tout me trahit... Perfides,
Répandez-le ce sang dont vous êtes avides...

Les cruels !... C'en est fait ; rien ne peut le sauver.
Grand Dieu ! si ta justice a voulu m'éprouver
Et si mes tristes jours peuvent te satisfaire,
Frappe, mais sur moi seule épuise ta colère.

Fin du deuxième Acte.

ACTE III.

Le Théâtre représente la place de la Cathédrale. D'un côté sont placés des siéges pour les Juges de l'Inquisition. Au fond est un bûcher.

SCÈNE PREMIÈRE.

NOGARET, RAYNAL.

RAYNAL.

Oui, soyez satisfait, vos vœux sont accomplis,
Et les ordres du Roi fidèlement remplis;
La Princesse, Seigneur, est livrée à ses larmes,
Et Molai, dans les fers, n'inspire plus d'allarmes,
Quoique dans sa disgrâce il semblât vous braver.

NOGARET.

Cette fierté le perd au lieu de le sauver.
Au choix le plus fatal forcé de se soumettre,
Il doit vivre en infâme, ou périr en Grand-Maître.

RAYNAL.

Il choisira la mort, si j'en crois ses discours:
« Tranchez, s'écriait-il, tranchez mes tristes jours,

» Mais laissez-moi l'honneur... Que m'importe la vie ,
» Si je dois la traîner avec ignominie ? »
Et d'un air de triomphe il a repris ses fers.

NOGARET.

Il ne connaît donc point le bras dont je me sers !
C'est l'Inquisition qui déjà se rassemble :
Devant elle, Raynal, la vertu même tremble ;
De vengeance et de haine effroyable instrument,
La fureur est sa loi, le sang son élément;
Avide du carnage, elle entend avec joie
Les cris de désespoir arrachés à sa proie.
Et ce monstre vomi par l'Enfer irrité,
Ne respire que rage et que férocité.
C'est à ce Tribunal qu'aujourd'hui ce Grand-Maitre,
Pour la dernière fois enfin , va comparaître.

RAYNAL.

Vous allez donc, Seigneur, par un supplice prompt,
Et réduire un rebelle, et venger un affront.

NOGARET.

Marigny, dans ces lieux tarde bien à se rendre...
C'est lui-même.... Au Palais, Raynal, allez m'attendre.
Restez auprès du Roi, secondez mes projets,
Et sachez à ce prix mériter mes bienfaits.

(*Raynal sort.*)

SCÈNE II.

NOGARET, MARIGNY.

NOGARET, *à Marigny qui entre.*

Sur votre empressement j'étais sans défiance,
Et vous répondez bien à mon impatience.
Voici, Seigneur, voici le moment désiré;
A l'Inquisition le Grand-Maître est livré;
Le Tribunal s'assemble et doit, dans ce lieu même,
Prononcer aujourd'hui la sentence suprême.
Il faut me seconder; des volonté du Roi
Vous serez l'interprête et l'organe.

MARIGNY.

Qui? moi?
Puis-je remplir, Seigneur, un pareil ministère
Devant un Tribunal présidé par mon frère?

NOGARET.

Voulez-vous méconnaître un ordre souverain?

MARIGNY.

Je dois me récuser.

NOGARET.

Vous le feriez en vain,
Au Roi j'ai répondu de votre obéissance.
Si vous craignez, Seigneur, d'épouser ma vengeance,
Ne blâmez pas du moins mon zèle officieux,
Et que sur vos dangers, il vous ouvre les yeux.

MARIGNY.

Expliquez-vous, Seigneur? Quel est donc ce mystère?

NOGARET.

Le voici.... Contre vous excité par son frère,

Philippe s'emportait, et de votre renvoi
Le bruit était déjà parvenu jusqu'à moi;
Je me jette à ses pieds, je prends votre défense,
Et pour vous conserver encor sa confiance,
J'ai promis sur l'honneur, que docile à sa voix,
Contre son ennemi vous armerez les loix;
Qu'à venger son injure, à frapper un coupable,
Vous montrerez, Seigneur, un zèle infatigable,
Et qu'enfin le Grand-Maître, arbitre de son sort,
Fera l'aveu prescrit ou subira la mort.
Vous pouvez maintenant juger si la prudence,
Vous permet d'opposer la moindre résistance,
S'il faut d'une disgrace encourir le danger,
Et si de mes sermens je dois me dégager.

MARIGNY.

Ah! Seigneur, c'en est fait, j'unis mon sort au vôtre;
Oui, l'intérêt de l'un sera celui de l'autre.
Je donnerai mes soins à ce pénible emploi,
Et mon zèle sera le garant de ma foi.
Mais un souci cruel fatigue ma pensée,
Chancelier, la Princesse est par vous accusée.....

NOGARET.

Coupable aux yeux du Roi, je la justifierai,
Lorque le Tribunal aura jugé Molai.
Elle le protégeait; mon heureux stratagême
L'en empêche et la fait trembler pour elle-même:
Soyez donc sans allarme en servant mes projets.
Moi, pour tout prévenir je retourne au Palais,
Je vais près du Monarque, exciter sa vengeance,
Le rassurer encor sur votre obéissance,
Et, s'il en est besoin, je reviens près de vous,
Armé de son pouvoir, frapper les derniers coups.

SCÈNE III.

MARIGNY, *seul.*

Je vais donc seconder un complot sanguinaire!
Grand Dieu! quel changement en moi vient de se faire!
L'on poursuit l'innocence et son sang va couler;
L'innocence m'implore et je vais l'immoler!....
Triste fatalité qui m'entraîne et m'accable.....
Mais, pourquoi des remords?.... de quoi suis-je coupable?
D'un fatal ministère ai-je pu m'affranchir?
Instrument du pouvoir, je ne fais qu'obéir.

(*On entend une musique sombre et lugubre.*)

Mais, quels lugubres sons? l'Inquisiteur s'avance,
Et de ses attributs l'appareil le devance....
Cet aspect menaçant me trouble malgré moi,
Il porte dans mon âme et l'horreur et l'effroi.

SCÈNE IV.

(*Au son d'une musique grave, on voit arriver lentement le cortège de l'Inquisition: ce sont des hommes en habits religieux, précédés d'un étendard noir, couvert d'emblémes rouges qui représentent l'Enfer et les Diables. Molai est au milieu du cortège, chargé de fers, entre deux acolytes portant des torches. Les trois Inquisiteurs ferment la marche.*)

MARIGNY, *aux Inquisiteurs quand ils sont sur leurs siéges.*

Défenseurs de la foi, Ministres vénérables,
Qui tenez dans vos mains les foudres redoutables

Dont le Ciel irrité frappe ses ennemis,
Du chef des Templiers le sort vous est remis;
Faut-il que je retrace à vos âmes sensibles
D'un Ordre qui n'est plus les attentats horribles,
Et sa fin déplorable, et son funeste sort?
Les malheureux! un mot eût empêché leur mort,
L'orgueil les rend muets, la flamme les dévore;
Fatal aveuglement!.... leur chef existe encore,
Il est devant vos yeux, et vous allez juger
Si, méritant leur sort, il doit le partager.
Mais avant de remplir un devoir si sévère,
Si, secondant du Roi la bonté salutaire,
Vous pouvez parvenir à lui rendre un ami,
Vous guérirez des maux dont il a trop gémi.
Répentez-vous, Molai!

MOLAI.

L'innocence étonnée
Se défendrait envain quand elle est condamnée,
Et lorsque le pouvoir tient la place des loix,
Contre lui vainement j'éleverais ma voix.
Cependant dans la tombe avant que de descendre,
Souffrez que sans contrainte elle se fasse entendre,
Non pour demander grâce et repousser la mort,
Je l'attends sans frayeur, je n'ai point de remord;
Mais pour que l'avenir ne puisse jamais croire,
Qu'un Chevalier du Temple ait pu mourir sans gloire.
Descendu du sommet de la prospérité,
Tombé dans le mépris et dans la pauvreté,
Juges, vous me voyez, moi de qui l'opulence
Des plus grands Souverains égala la puissance,
Vous me voyez réduit au supplice cruel
De paraître à vos yeux comme un vil criminel.
Tout ce que les bourreaux connaissent d'effroyable,
Tout ce que les honneurs offrent de désirable,

Et menace et promesse, on n'a rien épargné,
Ma vertu reste intacte, elle a tout dédaigné.
Mon corps est affaibli, le néant le réclame,
Il fléchit sous le poids du malheur... mais mon âme
Redoute peu vos coups; son juge, son appui,
Est Dieu, son créateur, qui la rappelle à lui :
Et lorsque que tous les miens à leurs devoirs fidelles
Jouissent dans son sein, des palmes immortelles,
Leur chef indigne d'eux, pourrait les démentir!
A cette lâcheté je ne puis consentir.

MARIGNY.

Vous l'avez déjà fait cet aveu salutaire;
Pourquoi le retracter?

MOLAI.

O comble de misère!

MARIGNY.

Éclairé par le Ciel, pressé par les remords,
Vous avez à Chinon confessé tous vos torts :
Trois Légats revêtus d'un pouvoir canonique
On fait de vos aveux un rapport juridique,
En avez-vous sitôt perdu le souvenir?

MOLAI.

Mon indignation ne se peut contenir...
Ils ont pu profaner leur sacré caractère!...
Pourquoi, Dieu tout-puissant, pourquoi votre colère
Ne punit-elle pas ces ministres menteurs,
Comme les Sarrasins traitent les imposteurs,
En les couvrant d'oppobre, en leur tranchant la tête?

L'INQUISITEUR.

Au lieu d'offenser Dieu, par de vœux qu'il rejette,
Conjurez-le plutôt de vous tendre les bras;
Mais comment l'invoquer, vous qui n'y croyez pas?

MOLAI.

Il n'appartient qu'à lui de juger ma croyance.

L'INQUISITEUR.

Vos Chevaliers et vous, niez son existence.

MOLAI.

L'aspect de l'Univers permet-il d'en douter?
Mais sur cette croyance on pourrait hésiter,
Lorsqu'on voit, en son nom, multiplier les crimes,
Dans le fond des cachots entasser les victimes;
Quand d'un Dieu de douceur, de paix et de bonté,
On fait un Dieu de rage et d'immoralité.
Oui, sans être coupable, un esprit téméraire
Revolté contre un être à lui-même contraire,
De tant d'iniquités justement offensé,
Peut dire: vous peignez Dieu barbare, insensé,
Donc il n'existe point... Mais le Chrétien, le sage,
Qui d'un être accompli, trouvent partout l'image,
Diront: à l'Éternel vous prêtez vos fureurs?
Cessez de l'outrager, coupables imposteurs,
De la terre et des cieux le Créateur auguste,
Est un être aussi bon qu'il est puissant et juste.

L'INQUISITEUR.

Blasphémateur impie, est-ce là votre foi?

MOLAI.

Qui vous a fait arbitre entre le Ciel et moi?

L'INQUISITEUR.

Dieu lui-même.

MOLAI.

A sa loi, je fus toujours fidelle.

L'INQUISITEUR.

Et sa religion...

MOLAI.

Je vais mourir pour elle.

L'INQUISITEUR.

Elle vous abandonne.

MOLAI.

Elle me tend les bras.

L'INQUISITEUR.

Vous la déshonorez.

MOLAI.

Vous ne le croyez pas.

L'INQUISITEUR.

Cédez.

MOLAI.

Je ne crains rien,

L'INQUISITEUR.

Dieu lui-même vous juge.

MOLAI.

Il pardonne.

L'INQUISITEUR.

Il punit.

(*Ici les Inquisiteurs se levent et on allume le bûcher.*)

MOLAI.

Soyez donc mon refuge,
O fils de l'Éternel! Ah! lorsque votre voix
Invoqua votre père, en mourant sur la croix,
Vous ne lui dites point : *Mon père, frappe, tonne :*
Mais : *Dieu, pardonne leur, comme je leur pardonne.*

MARIGNY.

Tant d'obstination détermine son sort,
Juges ; plus d'indulgence, et je requiers la mort.

(*Les trois Inquisiteurs s'avancent sur le devant du Théâtre comme pour opiner.*)

MOLAI.

Mes jours vont donc finir, mon supplice s'apprête!...
Le glaive menaçant suspendu sur ma tête,
Bien loin de m'effrayer, a des attraits pour moi.
Mais la Princesse... O ciel!...

SCÈNE V.

Les Précédens, LE ROI, *précédé des Gardes, ayant Raynal à leur tête.*

Le Roi, *aux Inquisiteurs.*

Ministres de la foi,
Juges, que tardez-vous à frapper ce rebelle ?
Il ose vous braver et votre bras chancelle !
Eh bien ! de ses complots apprenez la noirceur,
Connaissez ses desseins et frémissez d'horreur.
C'est peu que ma bonté trop facile et trop prompte
De ses crimes sans nombre ait effacé la honte,
Et que par ses conseils, mon sang même excité,
Soit devenu rebelle à mon autorité :
Un pacte criminel favorable à sa haine,
Au pouvoir infernal depuis long-tems l'enchaîne.
Mes jours sont menacés, et ses enchantemens
Livrent mon Chancelier aux plus affreux tourmens.

Marigny, *à part.*

Nogaret !

Le Roi.

Chaque instant redouble son supplice.

Molai.

C'est ainsi que le Ciel signale sa justice.

Le Roi.

Que parles-tu du Ciel misérable imposteur,
Toi qui le méconnais dans le fond de ton cœur !
Mais je vais mettre un frein à tes vœux régicides :
De ton sang criminel ces flammes sont avides :
Vois ce feu dévorant qui petille à tes yeux.

Molai.

Préparez-vous, mon âme, il faut monter aux cieux !...

LE ROI.

Par l'aveu de tes torts, désarme ma vengeance.

MOLAI.

Vos bourreaux sont-ils prêts?

LE ROI.

C'est trop de résistance.

Dans ces gouffres ardens qu'il soit précipité.

MOLAI.

Je vole dans le sein de la Divinité.

(*Les Gardes emmenent Molai; le cortège l'accompagne et on le fait monter sur le bûcher. Le Roi et Marigny restent sur le devant de la scène.*)

SCÈNE VI.

LE ROI, MARIGNY.

LE ROI, *avec les accens de la fureur.*

De mon cœur indigné quel mouvement s'élance?
Je sens s'accroître encore la soif de la vengeance.
Perfides ennemis, qui voulez m'accabler,
La foudre est dans mes mains, c'est à vous de trembler.
Je céde enfin, je céde au transport qui m'anime;
La Princesse sera la première victime:
Elle a voulu ma honte, elle obtiendra la mort.
Puisque l'on me réduit à ce penible effort,
Sous mes terribles loix, que tout tremble et frémisse.

(*Pendant ce monologue, le tonnerre gronde; la fumée obscurcit le fonds du Théâtre devant le bûcher, depuis le moment où Molai y est monté jusqu'à ce que des nuages soient descendus pour le couvrir entièrement. La musique exprime les sentimens dont le Roi est agité, et concourt, avec les éclats du tonnerre, à porter le trouble dans l'âme des spectateurs. Charles arrive.*

SCÈNE VII.e et dernière.

LES PRÉCÉDENS, CHARLES.

CHARLES.

Sire, dans votre cœur rappellez la justice.
Proscrivez à jamais ces spectacles sanglans :
Le sang de l'innocence a coulé trop long-tems....

(*Le tonnerre dont le bruit a été moins sensible pendant ces vers, redouble, et finit par un éclat qui attire l'attention des spectateurs sur le nuage. Charles s'écrie.*

Mais, que vois-je ?

LE ROI.

Grands Dieux!

MARIGNY.

A peine je respire...

CHARLES *lit les deux vers suivans, tracés en traits de feu au milieu des nuages.*

» Nogaret est en proie aux horreurs de la mort.
» Philippe, dans un an, tu subiras son sort.

LE ROI.

Malheureux !

MARIGNY.

Qu'espérer, quand Nogaret expire,
Et que Molai, pour prix de sa fidélité,
S'élève dans le sein de l'immortalité ?

(*Les nuages s'ouvrent, et on voit Molai s'élever au milieu d'eux, conduit par un Génie céleste.*)

CHARLES, *au Roi.*

De ses crimes punis par un bras invisible,
Nogaret, en mourant, a fait l'aveu terrible;
Jeanne était innocente.

LE ROI.

Allons sécher ses pleurs,
Et puissent mes remords adoucir ses malheurs!

Fin du Mélodrame.

NOTES JUSTIFICATIVES.

Page 8, vers 11 :

O d'un père chéri, mânes, appaisez-vous.

Cette origine de la haine de Nogaret contre les Templiers, est conforme à l'histoire. Nogaret était né à St.-Felix de Caraman dans le diocèse de Toulouse : des connaissances profondes dans la science des lois, une fermeté à l'épreuve des obstacles, un attachement inviolable à son Prince, lui gagnèrent la confiance entière de Philippe qui l'ennoblit, le créa baron de Caubisson, et l'éleva enfin à la dignité de Chancelier.

Simon, Comte de Montfort, ayant mis le Languedoc à feu et à sang, dans la Croisade qu'il commanda contre les Albigeois, quelques familles, pour échapper à la persécution, s'étaient réfugiées dans les maisons du Temple, qui avait le droit d'asyle. Le père, d'autres disent l'ayeul de Nogaret était du nombre des réfugiés ; mais les Templiers le livrèrent aux Inquisiteurs, qui le firent pendre ou brûler.

C'est ce que Boniface reprocha à Nogaret, lorsqu'il tomba à Agnanie entre ses mains et celles des Colonnes. Nogaret menaçant de le conduire à Lyon pour y être jugé, le Pape lui répondit : « *Je me consolerai aisément d'être condamné par des Patarins* ». (Voyez la note 3.) Nogaret entendit plus qu'à demi-mot ce qu'il voulait dire ; il fut couvert de confusion, en se voyant rappeler le supplice de son ayeul : il en conserva un éternel ressentiment, et de-là, sa haine et ses poursuites tant contre le Pape que contre les Templiers.

Voyez Hist. de Lang. tome 4 note 11 pag. 552. — Hist. de France, par Velly, tom. 7 p. 151. — Hist. des Templiers, par le R. P. M. T. tome 2, page 24, etc.

Page 10, vers 4 :

Court chez les Templiers chercher sa sûreté.

Ce privilège, dont les Templiers avaient joui depuis le commencement de leur institution, leur avait été de plus fort confirmé par le Pape Alexandre IV, dont Rymer rapporte la bulle dans son Recueil. « Nous voulons, dit le Pontife, que désormais on ait plus » de respect pour le droit d'asyle accordé par le Saint-Siège aux » maisons de l'Ordre ; que les Prélats aient soin de défendre qu'on

» ne fasse aucune violence à ceux qui s'y seront réfugiés : les Che-
» valiers cependant se garderont d'y recevoir les homicides, et n'y
» prêteront aucun secours à ceux qui leur paraîtront disposés à
» troubler la paix et la justice ».

Page 10, vers 22 :

Et Boniface enfin trouva dans Agnanie, etc.

Les démêlés de Philippe-le-Bel avec Boniface furent poussés à telle outrance, que Philippe résolut de le surprendre, de l'enlever, et de le faire conduire à Lyon. Nogaret se chargea de l'exécution de ce projet. Sous prétexte d'aller traiter de la paix avec le Pape, il passa en Toscane avec beaucoup d'argent, et enrôla secrètement un grand nombre de soldats qui avaient servi dans l'armée que le Comte de Valois avait commandé en Italie ; il leur donna ordre de se réunir à jour fixe (le 7 septembre 1303) sous les murs d'Agnanie, patrie du Pontife, qui s'y trouvait alors. Boniface surpris, *ou par une sécurité trop présomptueuse, ou en punition de ses grands péchés*, fut abandonné même des siens ; cependant il ne quitta point cette hauteur d'âme qui tenait à son caractère. « Puisque je suis trahi, » dit-il, comme le Sauveur du monde, et livré indignement entre » les mains de mes ennemis, pour être mis à mort, du moins je » mourrai Pape ». Aussitôt il fait mettre le manteau de St.-Pierre sur ses épaules, la tiare sur sa tête ; et, tenant à la main la Croix et les Clefs, il s'assied gravement sur son trône. On vient lui annoncer que ses trésors sont pillés : il tombe dans l'abattement ; mais, entendant briser les portes et les fenêtres de la chambre, il revient à lui, rappelle sa fierté, essuie ses larmes, et demeure sur son trône dans la posture la plus majestueuse.

Il fut délivré par ses compatriotes qui le ramenèrent à Rome ; mais à peine y fut-il arrivé que le souvenir de tant d'outrages lui donna la fièvre chaude, et le fit mourir. Quelques auteurs rapportent qu'il se cassa la tête contre les murailles, qu'il rongea ses doigts, et mourut en désespéré.

Villaret, Hist. de France, tom. 7, pag. 258 et suiv.

Page 11, vers 5 :

De leur traité secret la cause la plus chère, etc.

On sait de quelle manière l'Archevêque de Bordeaux *Bertrand Got* monta sur le trône pontifical. Il promit sur les Saints-Évangiles de remplir les six conditions qui lui furent imposées par Phi-

lippe, *et dont la dernière ne devait lui être communiquée qu'en tems et lieu, parce qu'elle était secrète et très-importante.* On croit généralement que cette clause regardait l'extinction des Templiers; tous les auteurs ont partagé cette opinion, qui fut justifiée par les événemens.

Page 11, vers 24:

Regardez Gaweston aux bords de la Tamise.

Cet aventurier, Gascon d'origine, avait eu le talent de s'emparer entièrement de l'esprit d'Édouard II, avant qu'il montât sur le trône d'Angleterre. Le père d'Édouard, à qui il avait déplu, l'avait exilé; mais, après sa mort, le premier soin du prince fut de rappeler son favori et de le combler d'honneurs. Gaweston se crut tout permis; mais son avidité et son insolence révoltèrent contre lui quelques Grands d'Angleterre, qui demandèrent son exil. Le Roi et son favori n'opposèrent que les armes de la faiblesse à ces provocations : le favori s'éloigna pendant quelque tems; mais le Roi ayant eu l'imprudence de le rappeler, lorsque le parti de l'Opposition se trouvait plus fort qu'auparavant, Gaweston fut arrêté, jugé et pendu. (Histoire d'Angleterre.)

Page 11, vers 25:

Labrosse en notre Cour.

La fortune de Labrosse ne fut ni moins brillante, ni moins déplorable que celle de Gaweston. Il était né en Touraine où il fut d'abord simple barbier; mais souple, insinuant, il avait eu l'adresse de captiver Philippe III, surnommé *le Hardi*, pendant le règne de St.-Louis. Sa faveur augmenta à tel point, lorsque le Prince fut monté sur le trône, qu'il parvint au rang de Grand-Chambellan, dignité qui jusques-là n'avait été possédée que par les personnes de la plus haute qualité. Barons, Prélats, Chevaliers, tout ce qu'il y avait de Grand en France briguait son amitié, et fléchissait devant lui.

Philippe, ayant perdu sa première femme, épousa en secondes noces *Jeanne*, sœur du Duc de Brabant : cette princesse était belle autant que vertueuse. Le Roi l'aimait de l'affection la plus tendre. Labrosse, craignant que cette tendresse n'affaiblît son crédit, résolut de la perdre, et bientôt il crut en avoir l'occasion. Le fils aîné du Roi mourut subitement, et le bruit courut qu'il avait été empoisonné; Labrosse osa jetter des soupçons dans l'esprit de son maître,

et attribuer ce crime à son épouse, qui voulait, disait-il, faire passer la couronne sur la tête des enfans du second lit. Cette accusation ayant été mal soutenue, et quelques pièces qui prouvaient la perfidie de Labrosse étant parvenues au roi, il le fit arrêter, et il fut pendu aux fourches patibulaires. Velly, t. 6 p. 139.

Page 11, vers 25 :

Urséole à Venise.

Pierre Urséole, Doge en 976, s'était fait chérir des Vénitiens, par la justice et la régularité de ses mœurs. Un moine du Roussillon qui s'était emparé de son esprit, lui inspira tellement le dégoût du monde, qu'après un an d'irrésolution, Urséole, sans rien dire à personne, se dérobe de son palais pendant la nuit, et s'enferme dans un couvent. Un de ses fils lui succéda ; mais il ne sût pas garder le pouvoir ; il fut exilé, et la république fut livrée pendant quelque tems aux troubles suscités par la rivalité de plusieurs familles. Enfin on s'apperçut que le meilleur moyen de rétablir la paix était de rappeler le doge exilé ; mais il était mort. Dominique Urséole, quoique d'une famille différente, crut le nom qu'il portait suffisant pour s'emparer du Dogat : il y parvint ; mais n'ayant pas su gouverner sa fortune, il fut attaqué par une des factions qui se disputaient la puissance, et sa lâcheté fut cause qu'il fut ignominieusement exilé.
(Précis de l'Histoire Universelle par Anquetil.)

Page 12, vers 14 :

Jeanne, vous le savez, enchaîne tous les cœurs.

Jeanne, fille d'Othon IV, Comte Palatin de Bourgogne, épousa Philippe depuis surnommé le Long, fils de Philippe-le-Bel. Elle fut accusée d'adultère, ainsi que *Marguerite* et *Blanche*, épouses des deux autres fils du Roi. Ces deux dernières furent convaincues, condamnées et enfermées au *Château Gaillard d'Andely*, après avoir été rasées et tondues ; c'était le supplice des femmes adultères. Jeanne fut jugée par le Parlement en présence du Comte du Valois, du Comte d'Evreux, et de beaucoup de noblesse, elle fut déclarée innocente, absolument sans reproche et sans tache. (*Inculpabilis, et omninò innoxia judicatur.*) Son mari eut le bon esprit de reconnaître le premier son innocence : *plus heureux*, dit Mezerai, *ou du moins plus sage que ses frères !* Le Roi se repentit, mais trop tard, d'avoir donné tant d'éclat à ces affaires.

Nous avons cru que cette anecdote qui se lie aux tems et aux personnages de la pièce, n'y serait point déplacée.

Page 15, vers 4:

Honoré jusqu'ici de votre confiance....

Raynal de Roye était un ami de Nogaret, qu'il avait élevé au titre de Gentilhomme. Ce fut lui qui l'accompagna en Italie, lors de son expédition contre Boniface

(Histoire du Languedoc, tome 4, page 404.)

Page 18, vers 12:

Dans des antres profonds, et loin de tous les yeux.

Avec quel scandale ne dénatura-t-on pas, dans ce fameux procès, les cérémonies que les Templiers pratiquaient à la réception d'un Chevalier!... Le secret impénétrable dont ils s'enveloppaient, les précautions qu'ils prenaient pour en dérober la connaissance aux curieux, et les épreuves par lesquelles ils s'assuraient de la fidélité et des principes des Récipiendaires, toutes ces circonstances furent présentées par leurs ennemis comme autant de moyens propres à couvrir des attentats tellement odieux que la plume se refuse à les tracer. On s'étonnerait aujourd'hui que la haine eût pu se porter à de telles extrémités, si de nos jours on n'avait tenté de semblables calomnies contre une Société dont les usages ont quelque rapport avec ceux des Templiers. Pour toute réponse, elle a redoublé de zèle; et ses travaux philantropiques ont brillé d'un nouvel éclat. Ainsi le Dieu de la lumière, dont un jour nébuleux semble vouloir dérober les bienfaits, dissipe les nuages d'un seul de ses rayons, et continue sa course.

Page 19, vers 8:

Que sont donc devenus ces trésors?

Cette scène est conforme à l'Histoire; elle eut lieu entre Marigny et le Comte de Valois, sous Louis X, dit le Hutin, dans l'année même de la mort de Philippe-le-Bel. Le Comte de Valois avait eu quelques démêlés avec Marigny du tems du feu Roi, et était devenu son plus mortel ennemi. Un changement de domination joint au soulèvement des peuples, à raison des impôts, lui parut le moment de la vengeance: « Où sont donc, dit un jour le Roi en plein conseil, » où sont donc les décimes qu'on a levées sur le Clergé? que sont-

» devenus tant de subsides dont on a surchargé le peuple ? où sont les » richesses qu'ont produites tant d'altérations faites dans les mon- » naies ? » — Sire, dit le Comte de Valois, Marigny a eu l'administration de tous ces deniers ; c'est à lui d'en rendre compte. Enguerrant protesta qu'il était prêt de le faire, quand il plairait au Monarque de l'ordonner. « Que ce soit donc tout maintenant, dit l'oncle du Roi. » — J'en suis content, dit le Ministre : je vous en ai donné, Monsieur, une grande partie; le reste a été employé à payer les charges de l'État et à faire la guerre aux Flamans. — Vous en avez menti, s'écrie le prince en fureur. — C'est vous-même, par dieu ! repliqua le Surintendant, outré d'un tel affront et assez peu maître de lui-même, pour oublier qu'il parlait devant son Souverain et au premier prince de son sang. Charles transporté mit l'épée à la main : Enguerrant parut vouloir se défendre et ils se seraient portés à de facheuses extrémités, si les gens du Conseil ne les eussent séparés.

(Villaret, tome 8 pag. 13 et suivantes.)

Page 19, vers 19 :

Et la Religion, pour mon auguste époux.

Molai avait des amis puissans à la Cour de France, lorsqu'il fut élevé à la dignité de Grand-Maître ; il eut l'honneur de tenir sur les Fonds Sacrés un enfant de Philippe-le-Bel.

Bocacius, Bzovius apud Frédéricum Spanhemium, introductine r. sacram, pag. 433.

Seigneur, épargnez-moi ces présages sinistres !

Marigny, dont le caractère fut de n'en avoir aucun, lutte sans cesse entre son intérêt et la vertu ; il n'était pas possible de le présenter sous d'autres couleurs, sans manquer à la vérité.

Page 22, vers 14 :

Ainsi donc l'injustice amène l'injustice !

Cette réflexion, dans la bouche de Marigny suppose qu'il avait une ame pure. Ses malheurs ne doivent rien faire préjuger contre lui ; et l'hommage éclatant rendu à sa mémoire par le Comte de Valois qui le fit périr, justifie pleinement les sentimens de vertu que nous lui prêtons, en donnant à son caractère la faiblesse dont il ne sut pas malheureusement pour lui calculer les résultats....

Page 24, vers 9 :

Il ne peut éviter qu'en s'avouant coupable.

Parmi les Templiers qui furent arrêtés à Paris, les uns furent envoyés absous et libres ; c'était ceux qui en avaient passé par tout ce qu'on avait voulu ; d'autres furent condamnés à une prison perpétuelle : c'était ceux qui ne voulurent rien avouer. Ceux enfin à qui la question avait d'abord arraché quelques aveux, et qui les rétractèrent dans la suite furent condamnés au feu. Ceux-ci, au nombre de 52, furent attachés chacun à un poteau particulier, de manière qu'ils avaient sous les yeux le bois, le charbon, et les exécuteurs prêts à mettre le feu. En cet état, un crieur public vint annoncer, de la part du Roi, la liberté pour quiconque d'entr'eux avouerait les prétendus crimes. Ni la vue de cet appareil, ni les cris de leurs parens, ni les prières de leurs amis, ne purent ébranler aucunes de ces ames inflexibles. Tout Paris les vit avec étonnement mépriser, au milieu des flammes, les sollicitations les plus pressantes, et préférer une mort glorieuse à quelques momens d'une vie rachetés aux dépens de la vérité.

Chron. Corn. Zanfliet tom. 5. Veter. scriptor. apud Martenne, Col. 159 et Brustemius apud Hoclemium, t. 2 pag. 347.

Page 24, vers 14 :

Subit, depuis sept ans, le sort le plus injuste.

Les Templiers furent arrêtés à Paris, le 13 octobre 1307. Les 52 dont il est parlé dans la note précédente furent brûles, le 12 mai 1310, et le Grand-Maître, le 18 mars 1314.

Page 26, vers 1 :

Sur ce qui tient, Madame, à l'honneur de ses fils.

C'était sur les poursuites même du Roi que Blanche et Marguerite avaient été condamnées comme adultères. (Voyez la note 8.)

Page 30, vers 2 :

Eh ! quoi ! n'êtes-vous plus ce guerrier intrépide.

Le revers que les Chrétiens éprouvèrent en l'an 1300 à Damas, détruisit toutes leurs espérances. Molay, Grand-Maître alors, fut le seul qui ne se laissa pas abattre. Il parvint à se rallier dans l'île d'Arade près Tripoli, et il serait parvenu à reprendre ses avantages

contre les Infidèles, si le Grand-Kan des Tartares Molsols qui lui envoyait un secours de 30,000 ne fût tombé dangereusement malade; le Général de cette armée rétrograda, les Chrétiens se retirèrent les uns en Chypre, les autres en Arménie. Molai seul ne voulut point quitter Arade. Il s'y fortifia avec ce qui lui restait de Chevaliers, et força les ennemis qui l'assiégèrent avec des forces supérieures à lui accorder la liberté ainsi qu'aux siens; mais, au mépris de la parole donnée, l'ennemi les chargea de chaînes, et les conduisit en triomphe au Grand-Caire. Hist. gén. des Hums, tom. 1 pag. 184.

Page 47, vers 11:

Vous l'avez déjà fait cet aveu salutaire.

Il est bien vrai, et Molai le confessa avant de mourir, que la torture lui avait arraché une portion des aveux qu'on désirait; mais l'acte qu'on en avait rédigé était tellement surchargé et défiguré, que jamais surprise n'égala la sienne, quaud on lui en fit la lecture. Il fit deux grands signes de croix; et, piqué d'indignation, il s'écria: que si les Cardinaux qui avaient souscrit à son interrogatoire étaient d'une autre qualité, il saurait ce qu'il aurait à faire et à quoi s'en tenir. Les Prélats délégués par le Pape pour le juger répliquèrent que les Cardinaux n'étaient pas gens à recevoir cartel de défi. « Je » voudrais, ajouta-t-il, dans son ressentiment, qu'il plût au Ciel » les punir, ces faussaires, du même supplice dont les Sarrasins et » les Tartares punissent les calomniateurs à qui ils fendent le ventre » et tranchent la tête.

Dupuy, Condamnation des Templiers, pag. 128 et 39.

Page 47, vers 27:

Mais comment l'invoquer, vous qui n'y croyez pas.

Voici, dit Dupuy, page 24, les articles qui se trouvent au long dans la Chronique de Saint-Denis.

« Les forfaits pourquoi les Templiers furent ars condamnés et pris, » et contr'eux approuvés, si comme on le dit, et d'aucun d'eux en » prison reconnus, s'ensuivent:

» Le premier article de leurs forfaits est tel qu'ils ne croyent » point en Dieu fermement. »

Page 50, vers 2 :

Juges, que tardez-vous, etc.

Ce ne fut pas les Cardinaux chargés de juger Molai qui le condamnèrent. Ne trouvant pas des motifs suffisans pour le faire périr, et espérant qu'il se déciderait à faire l'aveu qu'on désirait, ils renvoyèrent l'affaire au lendemain ; mais le Roi, outré d'indignation à cette nouvelle, et cédant au premier mouvement de sa colère, donna ordre de le brûler sur-le-champ, ce qui fut exécuté.

Velly, tome 7, pag. 460 et 461.

Page 50, vers 10 et 11 :

Un pacte criminel, favorable à sa haine, etc.

Les Templiers étaient accusés d'adorer des idoles, et de se donner au Diable. Le troisième article de leurs prétendus crimes, rapporté dans Dupuy, est ainsi conçu :

« Tantôt après ils allaient adorer une fausse idole, et pour certain icelle idole était une vieille peau, ainsi comme toute embaumée et comme toile polie, et illegues certes les Templiers mettait sa très-vile foi, et créance, et en lui très-fermement croyait, et en icelle avait es fosses des yeux escarboucles relùisans comme clarté du ciel, et pour certain toute espérance était en icelle, et était leur Dieu souverain, et mêmement se affiait en lui de bon cœur. »

Page 50, vers 15 :

Livrent mon Chancelier aux plus affreux tourmens.

Nogaret mourut presque dans le même tems que Jacques Molai. L'auteur de l'Histoire critique et apologétique des Templiers s'exprime ainsi à ce sujet, tome 2, page 309 :

» Guillaume Nogaret qui avait joué le personnage de délateur » dans cette sanglante tragédie, n'eut pas la satisfaction d'en voir » la fin. S'étant trouvé comme par hasard à la rencontre de quelques » Chevaliers que l'on conduisait à la mort, un de ceux-ci qui passait » les autres de la tête, le reconnut et cria de toutes ses forces : » *Considère, indigne Ministre, l'effet de tes calomnies et de tes in-* » *justices criantes ; nous ne pouvons en appeler à ton maître, puisqu'il* » *est devenu avec le Pape notre plus cruel ennemi ; mais nous en* » *appelons au Juge des vivans et des morts, plus équitable que ceux*

» *qui abusent de son autorité ; c'est à son Tribunal que nous te citons*
» *pour y comparaître dans la huitaine.* Effet surprenant de la Vengeance divine ! Nogaret mourut subitement le huitième jour, » sans avoir été attaqué ni frappé par personne ».

Page 50, vers 15 :

Chaque instant redouble son supplice.

Meyer, dans son histoire de Flandre, livre 2, raconte ainsi la mort de Nogaret :

« *Guillielmus ille Logeretus* (*quidam Nogaretus scribunt*) *in aulâ* » *Regis, subitaneâ et miserabile morte vitam finivit, linguam non* » *absque spectatium horrore exhœrens, quo sanè signo, Rex, omnes* » *que qui conscii erant Pontificis mortis, vehementer terrebantur.* »

Page 52, vers 8 :

Philippe, dans un an, tu subiras son sort.

J'ai lu (dit Mezarai, *in*-f° tom. 1, pag. 709) que le Grand-Maître n'ayant plus que la langue, et presqu'étouffé de fumée, s'écria à haute voix : « *Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à* » *comparaître dans quarante jours devant le Tribunal du Souverain* » *Juge.* » D'autres ont dit que le Roi fut pareillement ajourné à comparaître dans l'année; et, comme ni l'un ni l'autre ne passèrent ce terme, cela parut, dit Legendre, une nouvelle preuve de l'innocence des Chevaliers.

Il n'est pas rare de voir mourir, au tems indiqué, des Juges et Princes cités au Tribunal de Dieu ; outre ceux qu'on trouve dans Richebourg (*), un écrivain, dont la religion est aussi éclairée que solide, en rapporte plus de vingt exemples ; et, après avoir raconté celui-ci, il s'écrie : « Peut-on dire, en voyant éclater ainsi la Vengeance divine qu'il n'y a que du naturel et de l'ordinaire dans ces événemens ?

(*) Ultima verba facta quem morientium, tom. 1 et 2.

Fin des Notes.

De l'Imp. de P. NOUHAUD, rue du Petit-Carreau, n° 32, cour Lanoy et passage de l'Étoile.